

Diplôme de
niveau 3

CAPa Métiers de l'agriculture Viticulture

RNCP : 25306

Formation par apprentissage

Document mis à jour le 16 mars 2021

OBJECTIFS

- Former des professionnels aux travaux de la vigne
- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien de la vigne
- Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements
- Obtenir une première qualification professionnelle

DÉBOUCHÉS

Métiers :

- Salarié dans un domaine viti-vinicole

Poursuite d'études :

- Bac Professionnel
- Intégration en classe de Première

Condition d'environnement du métier :

- Travail physique en extérieur

ORGANISATION

- Formation diplômante de 960 heures sur 2 ans (dès septembre) :
- 13 semaines par an en présentiel au CFAa de Montmorot
- 34 semaines en entreprise par an
- 5 semaines de congés payés par an
- Individualisation du parcours en fonction des acquis
- Diplôme également accessible en VAE et formation continue
- Contrôle formatif tout au long de la formation
- Conseil de classe, bilan intermédiaire
- Examen : Evaluation par unités capitalisables (UC). Si validation partielle, possibilité de valider les UC manquantes pendant 5 ans
- Le système d'évaluation est basé sur les situations professionnelles significatives et évaluées à l'oral
- Possibilité de valider 1 ou plusieurs blocs de compétences

ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS

- Expression communication
- Langues étrangères (anglais)
- Vie Sociale et Professionnelle
- Mathématiques, informatique, physique-chimie
- Technique viticole
- Agroéquipement
- Récupération du vécu
- EPS

CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Public concerné :

- Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus ou 15 ans révolus après une classe de troisième.

Pré-requis :

- Sans pré-requis

Le recrutement se fait à partir de la fiche de préinscription.

Délai d'accès à la formation : entrées et sorties permanentes.

Formation accessible à tous publics en situation de handicap

CONTACTS

Référent de formation

Mr BERT - cfa.jura@educagri.fr

Contact Gestionnaire des contrats

Mme DULU - cfa.jura@educagri.fr

Référent handicap

Mme Raquin - cfa.jura@educagri.fr

Indicateurs 2019



95% Réussite



75% Poursuite



6,7% rupture



25% Insertion



90% Satisfaction



99% Assiduité



CAPACITÉS VISÉES PAR LE DIPLOME

Capacités générales

CG1 Agir dans des situations de la vie courante l'aide de repères sociaux

CG 1.1 Prendre position dans une situation caractère social et civique

CG 1.2 Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

CG2 Mettre en oeuvre des actions contribuant sa construction personnelle

CG 2.1 S'exprimer travers une réalisation personnelle

CG 2.2 Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

CG3 Interagir avec son environnement social

CG 3.1 Adapter son langage et son comportement aux situations de communication

CG 3.2 S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif

Capacités professionnelles

CP4 Réaliser des travaux sur les végétaux

CP4.1 Réaliser des observations et interventions sur le végétal

CP4.2 Réaliser des travaux de mise en place des végétaux

CP5 Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement

CP5.1 Réaliser des observations et opérations techniques liées au cycle de production

CP5.2 Effectuer des travaux de récolte, de conservation* et de conditionnement*

CP6 Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

CP6.1 Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments

CP6.2 Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation

CP7 S'adapter à des enjeux professionnels locaux



FINANCEMENT - RÉMUNÉRATION

La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.

Elle est financée par les OPCO du secteur privé et en partie, pour les collectivités territoriales, par le CNFPT et le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Au cours de ses deux années de formation, l'apprenti perçoit un salaire qui dépend de son âge et de l'ancienneté dans son contrat. Il est calculé en pourcentage du SMIC ou du minimum conventionnel si son montant est plus favorable.



ATOUS DE LA FORMATION

- Plateau technique : exploitation viticole de l'EPLEFPA
- Intervention de professionnels
- Atelier de machinisme
- Atelier pratique
- Sorties culturelles, pédagogiques
- Voyages d'études
- Accompagnement personnalisé, CDI et CDR à disposition
- UCARE : Travaux en cave